

Cultiver les jardins ouvriers

L'Association des jardins ouvriers a bénéficié de subventions pour faire fleurir les projets en 2015. Les partenariats sont maintenus et la vocation sociale encouragée.

L'Association des jardins ouvriers est loin d'être en friche. Ainsi l'a laissé entendre Jean-Jacques Petermann qui a présidé les débats de l'assemblée générale qui s'est tenue ce dimanche au foyer de la Cité de Macheren.

Le bilan de l'année écoulée est satisfaisant. Les finances sont bonnes et les comptes ont été approuvés par les contrôleurs. Le trésorier a rappelé la subvention exceptionnelle accordée par la Can et Carmi-Est : « Elle fera du bien dans le fonctionnement de notre association ».

Jean Mekety, maire de Macheren, a souhaité « que la subvention obtenue en fin d'année 2014 trouve une vocation sociale et puisse permettre aux familles en diffi-

culté, frappées par la maladie, le chômage et la crise, d'accéder à un potager dans de bonnes conditions ».

De son côté, André Wojcichowski, maire de Saint-Avold, est intervenu pour féliciter les jardiniers « pour [leur] excellent travail et pour [leur] bonne participation aux jardins d'Henriette ».

Maxime Fourmann, directeur des Esat d'Altviller et de Saint-Avold, a réaffirmé que ses établissements maintenaient le partenariat avec l'Association des jardins ouvriers.

Des projets en bouture

En 2015, l'association compte rénover le portail de



Le directeur des Esat, Maxime Fourmann a réaffirmé à Jean-Jacques Petermann, le partenariat avec les jardins ouvriers pour 2015. Photo RL

l'entrée secondaire, remplacer la clôture sur la partie haute des jardins, réaménager les sanitaires et mettre à disposition des membres qui le souhaitent du grillage et des poteaux. Ces derniers sont destinés à remplacer la clôture des parcelles qui donnent sur les allées principales.

Le président a ajouté « il faudra mieux respecter le règlement et veiller à abaisser la barrière du parking lorsqu'on quitte celui-ci ».

Il a encore informé qu'une benne sera mise à disposition pour les déchets encombrants. Par ailleurs, il a rappelé « toutes les parcelles doivent être retournées et cultivées à la date butoir du 1^{er} mai ». Béatrice Houllé a rejoint le comité pour 2015.